



Te Honoraatira

L'actualité de la Ville de Papeete

**ÉDITION
SPÉCIALE**



Évacuation en cas de tsunami :

Quelle prise en charge pour les élèves ?

Quels bons réflexes adopter ?

INFOS TSUNAMI

SIGNAL D'ALERTE

- Son modulé de 1 minute
 - 3 fois de suite
- Pause de 5 secondes entre chaque signal

FIN D'ALERTE

- Un signal continu de 30 secondes
- ## ESSAIS
- Tous les premiers mercredis du mois à midi
 - Un signal continu de 30 secondes

LES BONS RÉFLEXES

A l'annonce de l'arrivée du tsunami

- Prendre avec vous : eau potable, denrées alimentaires, papiers d'identité, radio, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, traitements médicaux et tout autre effet vous paraissant important.
- Fermez portes et fenêtres, coupez l'électricité et le gaz.
- Si vous êtes en voiture, gardez-vous, fermez votre véhicule.
- Dirigez vous à pieds vers la zone de refuge la plus proche et faites vous recenser une fois arrivé.
- **Éloignez vous du rivage et mettez vous à une hauteur de + 3 mètres.**
- **N'approchez ni rivières, ni ruisseaux.**
- **Écoutez la radio RFO (FM/86).**
- **Téléphonez seulement en cas d'urgence.**
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école.**

Une fois l'alerte levée

Si vous avez été sinistré, pensez à faire une déclaration à la mairie pour bénéficier d'assistance ou d'aide.

- ATTENTION - ÉVACUATION IMMÉDIATE EN CAS DE TSUNAMI EN PROVENANCE DES TONGA

Délai d'une heure entre l'alerte et l'arrivée de la 1ère vague

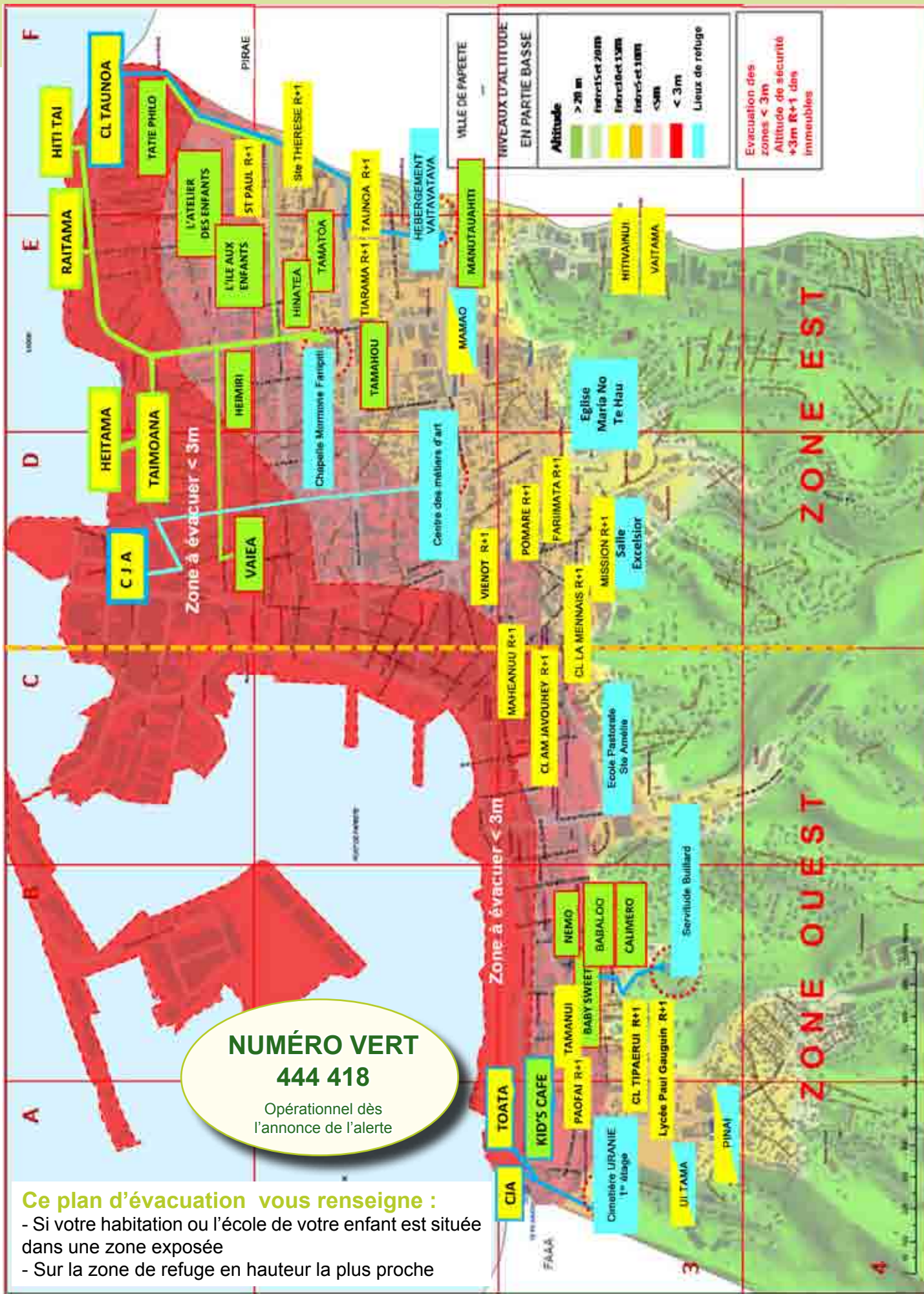
BON À SAVOIR EN CAS D'ALERTE

- Un centre d'hébergement dédié aux malades alités est ouvert à l'école Mamao.
- Des référents ont été identifiés dans chaque secteur exposé. Ils ont pour rôle d'informer et d'alerter en cas d'évacuation.
- Une fois l'alerte lancée, les pompiers sillonneront les zones exposées.
- Les occupants d'immeubles montent à R+1, notamment les patients des cliniques.
- Un plan de circulation, en concertation avec Faa'a, Punaauia, Pirae et Arue a été mis en place, pour l'évacuation vers les hauteurs.

LES ÉCOLES ET GARDERIES

- Une heure avant l'alerte générale, les écoles situées en zones exposées, les crèches et garderies et les centres médico-éducatifs sont évacués.
- Si les enfants sont en sortie :
 - * A la Maison de la culture : ils se rendent à l'école Paofai.
 - * A la piscine municipale : ils se rendent au cimetière de l'Uranie.
 - * A la piscine Pater : ils se rendent à l'école Vaitama.
 - * Tout autre lieu : ils se rendent dans la zone de refuge de la commune concernée.
- Les directeurs des écoles évacuées disposent d'une mallette, contenant notamment un poste de radio et une radio VHF leur permettant de rester en relation directe avec les pompiers.
- Chaque école part avec des réserves d'eau potable et des vivres.
- Seules 3 garderies sont évacuées en cas d'alerte : Vaiea et Tatie Philo en zone est, et Kids Café en zone ouest. Elles ont déjà été approchées par la direction de la protection civile et de lutte contre l'incendie (DPCLI) de Papeete en ce qui concerne la conduite à tenir.
- Les zones de refuge sont dotées d'un dispositif de premiers secours.
- Les besoins sont prédéfinis. Ainsi, les crèches seront par exemple installées dans une salle qui leur sera dédiée.
- Le PC de crise reste en relation avec les responsables des zones de refuge.





Ce plan d'évacuation vous renseigne :

- Si votre habitation ou l'école de votre enfant est située dans une zone exposée
- Sur la zone de refuge en hauteur la plus proche

La parole aux élus



Roméo Legayic
Conseiller délégué
à l'éducation

- Comment a été élaboré le plan d'évacuation tsunami pour les écoles de Papeete ?

C'est suite au tsunami qu'il y a eu en Thaïlande en 2004 que j'ai été sensibilisé à l'évacuation dans les écoles. J'ai donc pris l'at-

tache de l'Inspection pour lui faire part de la haute volonté du maire de se préparer à une évacuation en cas de tsunami. Ça n'a pas été aisé, car la plupart des personnes pensaient que ça n'arriverait jamais chez nous. Cela a mis plusieurs années. Une équipe technique, avec notamment Sam Roscol des pompiers, a été chargée de mettre en place cette évacuation.

- Concrètement, comment se déroule-t-il ?

Une heure avant l'alerte générale, les écoles sont informées. Celles qui ne sont pas en zones exposées montent à l'étage. Les autres procèdent à l'évacuation des enfants, en bus ou à pieds selon les cas, vers les zones de refuge. Les directeurs et directrices disposent de mallettes dans laquelle se trouvent un poste de radio et une VHF qui permet de rester en contact avec les secours et de faire le point. Le personnel enseignant a également été formé. Chaque école part avec de l'eau et des denrées.

- Comment les lieux de refuge ont-ils été choisis ?

Avec la Protection civile, une hauteur de + 15 m a été définie au départ, avec différentes zones de refuge selon les secteurs. Puis les hauteurs ont été revues à la baisse, suite aux observations du Laboratoire de géophysique concernant l'absence de risque d'arrivée de vague sur Papeete. Cette remarque a également été confirmée par des recherches « historiques » que j'ai faites. Si toutefois le risque s'avérait plus important, nous pouvons toujours aller plus haut. Ce plan d'évacuation a pu voir le jour grâce à une bonne collaboration avec l'État, la Fédération polynésienne de Protection Civile et le Pays, que l'on remercie.



René Temeharo
7^e Adjoint au maire
Protection civile

- Le plan d'évacuation en cas de tsunami est une des composantes du Plan communal de sauvegarde (PCS) ; qu'est-ce que ce plan concrètement ?

Il s'agit d'un dispositif encadrant plusieurs mesures prises pour la préservation des personnes et des biens en cas d'événement majeur (dont l'alerte est déclenchée

par l'Etat), mais qui peut être utilisé à plus petite échelle également, sur le plan communal, lors d'un incendie important par exemple. Le PCS a été élaboré durant environ deux ans, Papeete, en tant que capitale, regroupe en effet plusieurs risques potentiels.

- Quelle est la procédure lors d'une alerte pour la Ville ?

Nous recevons un message d'alerte du haut-commissariat. Puis une cellule de crise, dont les membres sont déjà désignés, se met en place. La police et les pompiers sont les premiers sur le front, mais tous les services municipaux sont en alerte car il faut gérer la situation pas seulement dans l'urgence, mais aussi assurer les interventions une fois la crise passée. Des lieux d'accueil sont par ailleurs préétablis pour la population résidant en zone exposée.

- Des zones de refuge sont mises à disposition par la commune mais souvent les administrés préfèrent se rendre ailleurs...

La commune a l'obligation de parer à toute éventuelle difficulté; elle ouvre donc des lieux de refuge. Souvent, les gens vont sur les hauteurs, en voiture. S'ils y arrivent, tant mieux. Mais à un moment donné, la circulation va être coupée, ceci par mesure de sécurité et aussi pour faciliter l'acheminement des malades ou grabataires. Le plus important est que les populations qui vivent dans les zones à risques, c'est-à-dire à une hauteur de moins de 3m par rapport au niveau de la mer, évacuent absolument ! La réussite du PCS passe par la participation de chacun. Si c'est un élève, il se rendra avec son école à la zone de refuge désignée ; quant aux parents, ils ne devront pas aller les récupérer. Si chacun assume son rôle, on sera dans les temps, c'est une question de timing... L'exemple du Japon, en mars 2011, est terrible, personne n'aurait imaginé une telle catastrophe. Il ne faut donc pas prendre nos alertes à la légère mais au contraire développer des automatismes dans les réflexes à adopter, même si la montée des eaux lors des dernières alertes n'a pas été très importante à Papeete.

NUMÉROS UTILES

Standard tous services : 415 700
Police Municipale : 415 703
Poste de Police du Marché : 534 545
Pompiers : 18 - 415 788 - 420 163
Dispensaire VAITAVATAVA : 434 105
Piscine Municipale : 421 508 - 428 924
Marché " Mepuru " Paraitia : 420 179
Centre Nautique Taunoa "Militai" : 583 478

RÉDACTION

Directeur de la publication
Michel BULLARD
Rédaction
Béty MAONO
Infographie & photographie
Vaieti TETAHIO - Manaani MOEINO
Tél/fax : (689) 415 891
Mail : info@ville-papeete.pf
Impression : Polypresa



Mairie de Papeete - BP 106 - 98713 - TAHITI - Polynésie française

www.ville-papeete.pf